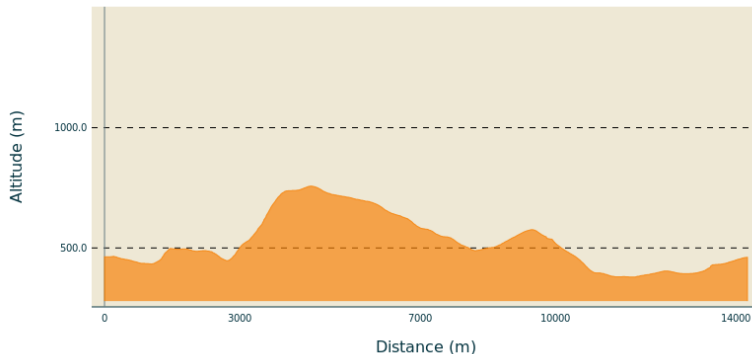


Sentier des lauzes

Pays Beaume Drobie

Profil altimétrique



Altitude min 379 m Altitude max 757 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

Longueur : 14.3 km

Dénivelé positif : 562 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Art contemporain, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Petite place avant la mairie, Saint-Mélany

Arrivée : Petite place avant la mairie, Saint-Mélany

Balisage :  GRP  PR

Communes : 1. SAINT-MELANY 2. DOMPNAC

1. Partir en direction de la mairie de Saint-Mélany et passer cette dernière par une petite route goudronnée en suivant la flèche «Saint-Régis 6 km, Dompnac 8.4 km». Continuer sur cette route.
2. Après un virage prononcé à droite, puis un à gauche, quitter la route par un sentier qui part à gauche peu avant l'extrémité de la route. Continuer jusqu'à l'Eyrolle et prendre la direction « Saint-Régis 5.1 km, Dompnac 7.5 km » par une draye qui tourne en épingle à gauche devant un portail, avant de ressortir sur la route.
3. Traverser la route et prendre une calade qui monte à droite devant les maisons. Le sentier rejoint la route et la traverse à nouveau.
4. Monter au-dessus de la route et prendre la calade à droite. Le sentier remonte alors en corniche la vallée de Pourcharesse et traverse les magnifiques paysages en terrasses de vignes et de châtaigneraies. Découvrir alors un premier «oto-date», point d'écoute installé par l'artiste japonais Akio Suzuki en 2007 ; viennent ensuite deux «chambres d'écoute» et d'autres «oto-date» dispersés le long du sentier et sur des crêtes ou dans des vallons proches.
5. Sous l'Elzière, le sentier passe par « Parole de lauzes », œuvre de Domingo Cisneros. Après un impressionnant coteau cultivé en vignes, le sentier surplombe « l'Échappée », atelier-refuge réalisé par l'association pour accueillir, en résidence, artistes, chercheurs, étudiants et toute personne souhaitant s'immerger dans ce paysage fort (merci de ne pas déranger les résidents lorsque l'Échappée est occupé).
6. Le sentier rejoint ensuite une piste puis descend jusqu'au petit pont du Vernet où se trouve «Silence de lauzes-groupe 1» de Christian Lapie. Le chemin se poursuit au travers d'un versant en terrasses, couvert d'anciennes

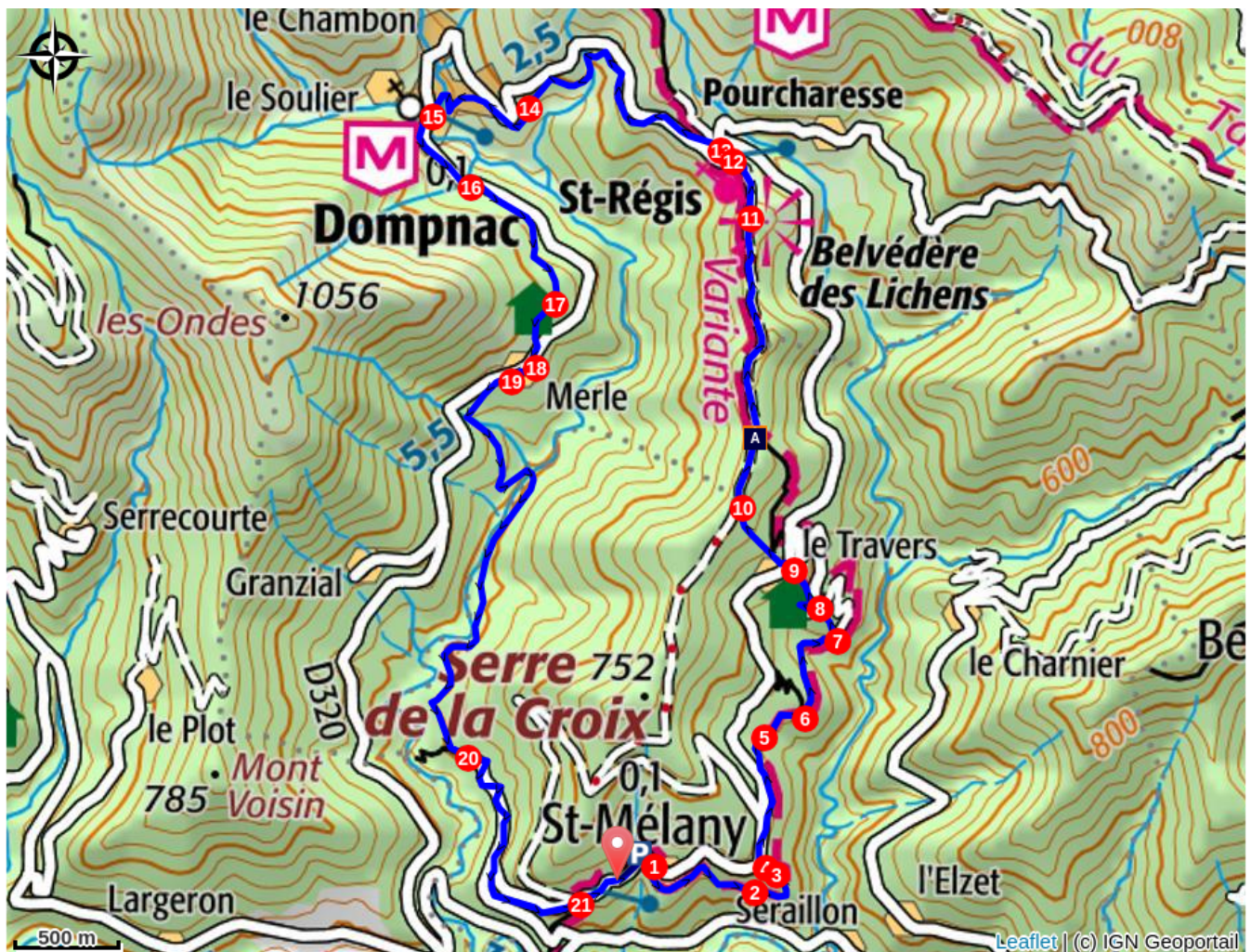
vignes. Il entre ensuite en sous bois, puis traverse un ruisseau et remonte vers les maisons. Contourner par dessous, puis prendre la route à droite pour arriver au croisement de Le Vernet.

7. Continuer dans la direction « Saint-Régis 3.1 km, Dompnac 5.5 km » par un sentier qui monte en sous-bois jusqu'au hameau de L'Adreyt. Sous les maisons, continuer par la piste qui fait une boucle et revient sur les maisons.
8. En face de la maison, quitter la piste par une draye qui monte à gauche. Cette draye rejoint une piste juste avant le hameau du Travers. Prendre à droite, puis traverser-la pour monter à droite du hameau par une calade.
9. Traverser la route, après les dernières maisons, tourner à gauche puis à droite et continuer de monter.
10. Arriver à une piste sur la crête dominant les deux vallées de Saint-Mélany et Dompnac jusqu'à la Croix de Grimal (prêtez attention à « l'oto-date » situé peu avant la Croix). Cheminer sur une piste qui passe au pied d'une dalle de schiste dominée par « Silence de lauzes – groupe 2 » puis un panneau sur la droite vous incite à vous rendre au « Belvédère des lichens » aménagement réalisé par le paysagiste Gilles Clément pour contempler la vallée et découvrir les mystères des lichens.
11. Le belvédère offre également un panorama sur la vallée de la Sueille, le sommet des Ondes, vers l'ouest et le sommet du Cheylard vers le nord. Continuer à suivre la piste jusqu'à la chapelle Saint-Régis.
12. A la chapelle prendre la direction « Dompnac 2.4 km » jusqu'à La Croix des Lèbres, avec un balisage désormais blanc et jaune.
13. Après 100m, au croisement "La Croix des Lèbres", prendre la direction « Dompnac 2.3 km ». Le sentier descend parallèlement à la pente en serpentant entre sous-bois et landes jusqu'à Le Théron.
14. Au croisement, suivre tout droit « Dompnac 0.8 km ». Le chemin descend puis oblique à droite et croise une piste. Il passe ensuite sous des maisons, avant de rejoindre Dompnac. A l'entrée du village, prendre à gauche jusque devant l'église et la mairie.
15. Quitter Dompnac par la route départementale et passer devant une croix. Environ 200 m après la croix, traverser un pont sur le ruisseau. Continuer sur la route sur 500 m.
16. Puis quitter la en prenant un sentier à droite. Il monte en sous-bois jusqu'à Lachamp de Merle.
17. Au croisement de Lachamp de Merle, suivre la direction « Saint-Mélany 5.2 km ». Le sentier descend rapidement jusqu'aux maisons de Lachamp de Merle. Traverser le hameau, puis rejoindre la route départementale.
18. Suivre à droite en traversant le hameau de Merle.
19. Après les dernières maisons à gauche, obliquer par une route à gauche. Dans l'épingle à cheveux, quitter la route et continuer tout droit par un sentier qui descend jusqu'au fond de la vallée. Traverser un premier ruisseau, puis obliquer à droite pour traverser la rivière de Sueille à gué. Continuer à droite sur le sentier parallèle à la rivière et longeant d'anciens canaux d'irrigation Laisser les sentiers qui partent à droite et à gauche en allant tout droit jusqu'au hameau de La Coste. Juste avant le hameau, une fine ligne « caladée » en travers du sentier invite à

descendre dans une châtaigneraie pour découvrir l'installation réalisée par Ivo Provoost et Simona Denicolaï (pour découvrir ce que contient cette installation, il faut acheter une clé au restaurant Au Bon Port à Saint-Mélany).

20. Au hameau de la Coste, prendre la route goudronnée qui conduit à la route départementale puis prendre à gauche dans l'épingle à cheveux, et continuer en direction du Chambon.

21. Au croisement du Chambon, prendre à gauche la D420 la direction « Saint-Mélany 0.4 km » jusqu'à votre point de départ.



Recommandations

Balises jaunes et rouges puis blanches et jaunes. Le sentier peut être très sec l'été, bien prévoir de l'eau. À l'inverse les passages à gué peuvent s'avérer délicats après de fortes pluies.

Comment venir ?

Accès routier

Des Vans (35 km) rejoindre Joyeuse (20 km), puis remonter la vallée de la Baume et de la Drobie par la D203 puis la D220 jusqu'à Saint-Mélany.

Parking conseillé

Petite place devant la mairie, Saint-Mélany

Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>